



Interdit bancaire, cheque perdu à la banque

Par **elodiie**, le **24/03/2009** à **15:11**

Je suis interdit bancaire, et j'ai regulariser les chèques mais ma banque me les à perdu que dois-je faire? pour pouvoir ne plus etre interdit bancaire!

Par **Patricia**, le **27/03/2009** à **20:33**

Pour un défichage interdit bancaire, , c'est à votre banque de faire une demande de main levée auprès de la BdeF après régularisation des impayés.
(montant des chèques sans provision).

Si ils ont été déposés à ses guichets, vous avez obligatoirement en votre possession un bordereau de remise de chèques ?.

Si c'est en courrier ordinaire ? , aucune preuve d'envoi. Vous n'avez donc aucun recours.

Votre message est trop succinct pour vous en dire plus.